

Discours Directrice Générale INDRAP

*À l'occasion du séminaire sur « Informatisation de
Dictionnaires éditoriaux bilingues langues
Africaines — Français : DILAF »*

- **Madame la Ministre de l'Education Nationale,**
- **Monsieur le Ministre des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique,**
- **Madame la Ministre de la Communication, des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Culture,**
- **Monsieur le Ministre de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation,**
- **Monsieur l'Ambassadeur de France au Niger,**
- **Monsieur le Recteur de l'Université Abdou Moumouni de Niamey,**
- **Monsieur le Conseiller Spécial en éducation du Premier Ministre,**
- **Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'INDRAP,**
- **Messieurs les Directeurs Généraux,**
- **Messieurs les Directeurs Nationaux,**
- **Chers invités, en vos Titres, Grades et Qualités,**

C'est un honneur pour le personnel de l'Institut National de Documentation, de Recherche et d'Animation Pédagogiques (INDRAP) de vous accueillir dans ses modestes locaux. En effet, suspendre vos hautes et multiples occupations pour honorer de votre présence la cérémonie d'ouverture du séminaire sur l'informatisation des dictionnaires éditoriaux bilingues, témoigne de l'intérêt particulier que vous accordez au développement de notre système éducatif, je vous en suis très reconnaissante et vous en remercie vivement. Je profite également de l'occasion pour souhaiter la chaleureuse bienvenue à Monsieur Mathieu Mangot, ainsi qu'à nos deux frères Monsieur Mamadou Lamine du Burkina Faso et Monsieur Soumana Kané du Mali, engagés dans le même processus d'informatisation des dictionnaires éditoriaux bilingues que le Niger.

Mesdames et Messieurs, nous **sommes** réunis dans le cadre du projet « **Informatisation de Dictionnaires Editoriaux Bilingues Langues Africaines – Français : DILAF** » dont l'objectif général est la conversion des dictionnaires éditoriaux bilingues : Hausa – Français, Kanuri – Français, Tamajaq – Français et Zarma – Français en dictionnaires électroniques à des fins d'affichage sur la Toile ainsi que la pérennisation de ressources linguistiques pour le traitement automatique des langues nationales. De manière spécifique, cette informatisation permettra de favoriser l'expression d'écrits en langues nationales et en français principalement chez les jeunes, d'encourager la production des pages bilingues dans les langues nationales, et de faire bénéficier les langues nationales des outils de traitement automatiques des langues naturelles. **Ce projet est l'occasion pour les cadres de l'INDRAP et ceux de la division bilingue de la Direction de l'enseignement de base 1, concepteurs de ces dictionnaires bilingues de renforcer leurs capacités, afin de mener à bien leurs activités de recherche.**

Mesdames et Messieurs, l'Organisation Internationale de la Francophonie a montré son adhésion à la volonté d'enseigner en langues nationales et d'utiliser ces langues comme langues de travail dans tous les domaines de la vie publique. En témoigne son appui au colloque sur les langues transfrontalières de l'Afrique de l'Ouest qui s'est tenu à Bamako en mai 2006. Mais aussi très concrètement, pour notre pays et l'INDRAP particulièrement, je reste reconnaissante de rappeler qu'un agent a bénéficié d'un stage d'un mois à l'Ecole Internationale de Bordeaux en 1995 et deux autres d'une formation de la même durée à Marseille en 1997. Ces stages ont permis la production de plusieurs lexiques Langues Nationales – Français.

Mesdames et Messieurs, ce projet peut être qualifié de mémorable car, **la mise sur la Toile de dictionnaires bilingues Français- Langues Nationales est une grande première au Niger**. Cet affichage sur la Toile constitue, à mes yeux un évènement majeur pour au moins 2 raisons :

Premièrement : depuis quelques années, dans notre pays, en plus des dictionnaires de bonne qualité, il est de plus en plus produit des documents bilingues rédigés exclusivement dans les langues nationales. Il s'agit d'ouvrages de santé, de romans, de journaux. Mais, à cause du faible pouvoir d'achat des populations, ces écrits ne leur sont pas accessibles et cessent d'être du coup, les ouvrages de référence que l'on a voulu en faire. Cette situation contraste alors avec les progrès importants de notre pays en ce qui concerne l'usage de l'outil informatique. En effet, dans les grands comme dans les petits centres, de nombreux cybercafés se sont ouverts attirant beaucoup de jeunes particulièrement les lycéens et les étudiants, mais aussi de plus en plus de grandes personnes. Il est alors temps de rompre avec ce contraste et de faciliter l'accès à ces dictionnaires par la Toile afin que cette utilisation, de plus en plus croissante de l'outil informatique permette leur large diffusion.

Deuxièmement : la mise sur la Toile de ces dictionnaires constitue un facteur de développement de nos Langues Nationales. En effet, il est, aujourd'hui, difficile d'envisager une quelconque avancée dans le domaine des recherches linguistiques ou de l'enseignement des langues sans l'Internet.

Par ailleurs, Mesdames et Messieurs, si le taux de pénétration Internet reste faible dans notre pays comme l'indiquait Madame la Ministre de la Communication, des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Culture, le 15 novembre dernier à l'occasion du lancement de la deuxième édition de la Semaine Africaine de Technologies de l'Information et de la Communication (SATIC), il me paraît possible de rehausser ce taux en mettant les dictionnaires sur la Toile et en donnant ainsi à plus de nigériens des raisons de visiter cette Toile.

Mesdames et Messieurs, les dictionnaires, une fois sur la Toile seront accessibles à tous par une Interface simple et fonctionnelle et seront téléchargeables. L'accès au contenu sera assuré par un moteur de recherche qui permettra d'accéder, s'il existe, au mot demandé, que celui-ci soit un mot français ou un mot en langues nationales. Des hyperliens permettront de naviguer dans le dictionnaire, en suivant les liens de synonymie ou d'antonymie par exemple. Le dictionnaire pourra également être feuilleté. Cette fonctionnalité simple reste un bon moyen pour faire connaissance avec des mots que l'on ne connaît pas.

Mesdames et Messieurs, sans abuser de votre temps, permettez-moi de rendre un vibrant hommage au nom du personnel de l'institut et à mon nom propre, à Monsieur Mounkaila Sanda Directeur Général sortant de l'INDRAP, initiateur de ce projet, que nous mettons aujourd'hui en œuvre. L'INDRAP par la même voix remercie l'OIF qui a permis la tenue de cet atelier grâce à l'aide octroyée par le Fonds francophone des Inforoutes, l'Université de Nantes qui est la maîtresse d'ouvrage de cette activité à travers Chantal Enguehard, coordonnatrice dudit projet, qu'elle a bien voulu mettre à notre disposition.

Je vous remercie.